

► Information générale

Cours	
Titre	Neuroscience des systèmes
Sigle	NSC6051 (3 cr.)
Site StudiUM	
Faculté / École / Département	Faculté de Médecine / Département de neuroscience
Trimestre	Automne
Année	2025
Mode de formation	Cours magistraux
Déroulement du cours	Tous les lundis, du 8 septembre au 15 décembre de 13h00 à 16h00.
Charge de travail hebdomadaire	8 heures : 3 heures de théorie, 5 heures d'étude

Enseignant	
Nom et titre	Hocine Slimani, Ph.D.
Coordonnées	hocine.slimani@umontreal.ca
Disponibilités	Il est fortement recommandé de me contacter par courriel afin de prendre un rendez-vous.

Description du cours	
Description simple	Bases anatomiques et physiologiques des fonctions cérébrales supérieures. Neurobiologie du comportement.
Description détaillée	Ce cours vise à introduire et réviser les connaissances en anatomie descriptive et fonctionnelle du cerveau en mettant l'accent sur les principaux systèmes (autonome, neurochimique, neuroendocriniens, moteur, sensoriel, cognitif, etc.) du système nerveux.
Place du cours dans le programme	Le cours NSC6051 est offert aux programmes suivants : Baccalauréat en neurosciences (1-530-1-0) Maîtrise en sciences biomédicales (2-484-1-0) Maîtrise en neurosciences (2-530-1-1) Microprogramme de 2e cycle en neurosciences (2-530-6-0) Doctorat en linguistique (3-180-1-0) Doctorat en psychologie - option neuropsychologie clinique (3-220-1-4) Doctorat en psychologie - Recherche et intervention, option neuropsychologie clinique (3-220-1-5) Doctorat en neurosciences (3-530-1-1)

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

Comprendre la complexité des fonctions sensorielles et motrices du système nerveux.

Objectifs d'apprentissage

Ce cours permettra à l'étudiant de:

1. Avoir une connaissance approfondie de l'anatomie du système nerveux central et périphérique.
 2. Comprendre les mécanismes physiologiques qui sous-tendent l'activité cérébrale.
 3. Comprendre le fonctionnement des systèmes sensoriels, moteurs et autonomes.
 4. Connaître le fonctionnement, les avantages et inconvénients ainsi que les champs d'application les différentes techniques d'imagerie cérébrale.
 5. Décrire les fonctions cérébrales supérieures et comprendre les impacts de la dégénérescence neuronale.
-

► **Calendrier**

Séance	Contenu	Professeur	Salle
2025-09-01	FÊTE DU TRAVAIL (Pas de cours)		
2025-09-08 13h00 à 16h00 Cours 1	Neuroanatomie I	J. Frasnelli	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-09-15 13h00 à 16h00 Cours 2	Neuroanatomie II	J. Frasnelli	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-09-22 13h00 à 16h00 Cours 3	Neurones, synapses et neurotransmetteurs	S. Lapalme-Remis	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-09-29 13h00 à 16h00 Cours 4	Système somesthésique	H. Slimani	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-10-06 13h00 à 16h00 Cours 5	Système auditif	A. Fuente	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-10-13	ACTION DE GRÂCE (Pas de cours)		
2025-10-20 13h00 à 16h00 Cours 6	Système olfactif et gustatif	J. Frasnelli	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-10-27 13h00 à 16h00	EXAMEN INTRA : 50% de la note finale	Il portera sur les cours 1 à 6	

► **Calendrier (suite)**

Séance	Contenu	Professeur	Salle
2025-11-03 13h00 à 16h00 Cours 7	Système visuel	J.-F. Bouchard	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-11-10 13h00 à 16h00 Cours 8	Système nerveux autonome	G. Pineyro	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-11-17 13h00 à 16h00 Cours 9	Système moteur	S. Lanthier	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-11-24 13h00 à 16h00 Cours 10	Méthodes d'imagerie cérébrale	K. Jerbi	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-12-01 13h00 à 16h00 Cours 11	Système limbique	M.-F. Marin	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-12-08 13h00 à 16h00 Cours 12	Fonctions supérieures et troubles dégénératifs	J. Brouillette	Pavillon Paul-G-Desmarais 1120
2025-12-15 13h00 à 16h00	EXAMEN FINAL : 50% de la note finale	Il portera sur les cours 7 à 12	

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra	Questions à développement	2025-10-27	50%
Examen final	Questions à développement	2025-12-15	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

La justification d'une absence à un examen est obligatoire.

Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.

En cas d'absence justifiée pour l'examen intra, il n'y aura pas d'examen différé.

L'examen final comptera pour 100% de la note finale.

En cas d'absence justifiée pour l'examen final, il y aura un examen différé.

Matériel autorisé

Aucun support numérique n'est autorisé durant les examens (intra et final).

Seuil de réussite exigé

Le seuil de réussite pour ce cours est 60%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentages à lettres) dans le StudiUM du cours.

► Rappels

Dates importantes

Date limite d'annulation 2025-09-17

Date limite d'abandon 2025-11-07

Fin du trimestre 2025-12-23

Évaluation de l'enseignement 2025-12-08

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Lectures recommandées :

- Kandel, E. R., Schwartz, J. H., Jessell, T. M., Siegelbaum, S., Hudspeth, A. J., & Mack, S. (Eds.). (2000). *Principles of neural science* 6e éd. New York: McGraw-hill.
- Purves, D., Augustine, G. J., Fitzpatrick, D., Hall, W., LaMantia, A. S., & White, L. (2019). *Neurosciences* 6e éd. De Boeck Supérieur.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>